

des érignes, une paire de forts ciseaux dont une branche est mousse et l'autre aigüe, une paire de petits ciseaux dont une branche se termine en forme de sonde, un entérotome, des sondes exploratrices, une scie, un maillet, un ciseau, des cisailles de Liston, un tube à insuffler avec robinet, des aiguilles, une mesure d'une verge, un verre gradué, des balances, une loupe, du papier de tournesol et un rachitome. On conçoit qu'il est préférable d'avoir en double les instruments les plus fragiles et ceux qui s'émousent le plus facilement.

Les scalpels sont destinés à l'examen des parties délicates, vaisseaux, nerfs, etc.

Le couteau à amputations qu'on emploie habituellement pour l'examen des viscères et toutes les grandes incisions a été avantageusement modifié par Virchow. L'éminent anatomo-pathologiste emploie un couteau de trois pouces trois quarts de lame et cinq pouces et demi de manche, plus épais et plus large que les couteaux ordinaires, à extrémité arrondie de façon à augmenter la longueur du tranchant et à pointe très courte pour diminuer le danger des piqûres anatomiques.

Le couteau à cartilage est employé pour les incisions de la peau, l'ouverture du thorax, des articulations, la division des muscles, etc., il doit être plus fort que le précédent, à dos plus large, à tranchant plus convexe. Le manche qui a près de $\frac{3}{4}$ de pouce d'épaisseur pour permettre d'y appliquer les doigts de la main gauche quand on veut exercer une pression se termine par une extrémité libre large et aplatie sur laquelle la paume de la main peut s'appliquer à l'aise pour faire des ponctions ou certaines désarticulations.

La salle d'autopsie devra être bien ventilée et surtout bien éclairée. Sauf des circonstances incontrôlables on ne devra jamais se servir de la lumière artificielle qui par sa teinte jaune modifie considérablement l'aspect des parties.

L'opérateur se place de préférence à droite du cadavre qui sera étendu sur une table assez haute pour ne pas obliger l'opérateur à se pencher d'une manière fatigante.

Un bloc de bois sera placé sous le cou pour l'examen du cerveau et sous le thorax pour celui du cou. Dans un cas imprévu, ou dans les familles, il n'est pas toujours facile d'avoir à sa disposition les instruments requis ou le local voulu, l'ingéniosité d'un chacun devra alors suppléer du mieux possible aux exigences de la circonstance.

L'autopsie peut être pratiquée pour plusieurs raisons et n'a pas toujours le même objet en vue. L'opérateur n'a quelquefois pour but que de confirmer un diagnostic et de constater l'altération d'un ou de plusieurs organes, il suffit alors d'enle-